

**PROCÈS-VERBAL DE LA 9eme ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE CITÉ GÉNÉRACTION 55+**

Tenue le 30 mars 2022, à 13h30 dans la salle Jean-Coutu

Présences

63 membres (y incluant les administrateurs) et 4 observateurs sont présents.

Proposition d'Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidence et secrétariat d'assemblée
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2021
6. Rapport du président
7. Rapport annuel d'activités
8. Dépôt des états financiers
- 8.1. Remarques préliminaires
- 8.2. Présentation par l'auditeur externe
9. Modifications aux règlements généraux
10. Présentation des administrateurs ayant quitté depuis l'AGA de 2019
11. Présentation des administrateurs sortants
12. Élections
- 12.1. Présidence et secrétariat
- 12.2. Présentation des candidat(e)s
- 12.3. Votation
13. Présentation du nouveau conseil
14. Parole aux membres- période de questions et commentaires

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de la réunion se fait à 13h31 par un mot de bienvenue du président du conseil d'administration. M. Roger Pelletier présente les administrateurs et le directeur général.

2. Présidence et secrétariat d'assemblée

Le président d'assemblée est M. Pelletier et Mme Suzanne Lepage agit à titre de secrétaire.

3. Vérification du quorum

En conformité avec les règlements généraux qui précisent que le quorum est formé par les membres en règles présents, le quorum est constaté.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.
Proposé par Myrielle Vaillancourt

Adopté à l'unanimité

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2021

Mme Suzanne Lepage fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée 2021 qui s'est déroulée en visioconférence. Le procès-verbal est adopté tel quel.

Proposé par Jovette Cloutier

Adopté à l'unanimité

6. Rapport du président

M. Pelletier présente le bilan de l'année encore coloré par la pandémie et profite de l'occasion pour souligner l'engagement et la résilience du personnel de la Cité pour maintenir le cap dans la tourmente. Le président indique qu'un volet recrutement a été ajouté au comité gouvernance/ressources humaines afin d'assurer la relève au conseil d'administration. Il annonce également que Cité GénérAction 55+ fait désormais partie du périmètre comptable de la ville de Terrebonne. Les impacts seront précisés au point 8 de cette réunion.

7. Rapport annuel d'activités

M. Dany Chénier souligne l'arrivée de Mme Stéphanie Boisvert au service à la clientèle. En fonction de l'évolution de la situation pandémique, il retrace les différentes étapes d'ajustements de la programmation de la Cité. La qualité et la diversité des contenus des Infolettres, préparés par Mme Claudine Germain, sont soulignées par les membres.

Le directeur général présente quelques extraits du rapport d'activités (qui sera déposé sur le site Web de la Cité):

- Différents tableaux statistiques (taux de fréquentation, nombre d'adhésions, etc.)
- Les changements apportés au Bistro;
- Certaines réalisations (ex : initiatives du comité pousse-vert);
- Les modifications apportées à l'organigramme.

Il est noté que 162 personnes ont participé à l'activité reconnaissance pour souligner l'implication des bénévoles. Des remerciements sont faits au comité reconnaissance.

En réponse à une question de la salle, M. Chénier précise le rôle de Mme Boisvert au service à la clientèle.

8. Dépôt des états financiers

8.1. Remarques préliminaires

Le président précise que la Cité est maintenant soumise aux règles comptables des organismes publics. En effet, la Cité reçoit une subvention immobilière, une subvention financière, une lettre mandat annuelle précisant les attentes, ce qui entraîne une dépendance de fait avec la ville de Terrebonne.

Ce qui implique notamment que Cité GénérAction 55+ doit faire auditer ses états financiers par le vérificateur indépendant choisi par la ville. Il a donc été nécessaire d'annuler l'entente prise avec la firme Sylvestre Roy et associés (sans frais pour la Cité 55+).

M. Alban Asselin souligne l'immense travail du directeur général et de la technicienne comptable face à tous les changements et à tous les documents qui ont dû être fournis à la firme.

M. Asselin présente les représentants de la firme Deloitte et souligne que les états financiers audités ont été adoptés en conseil d'administration le 25 mars 2022.

8.2. Présentation par l'auditeur externe

Les représentants de la firme Deloitte, Simon Tanguay, directeur et Élisabeth Provost, directrice-adjointe (qui a été présente tout au long de la démarche) remercient la direction de leur collaboration et présentent le contenu de leur rapport. Le rapport de l'auditeur indépendant a été signé le 25 mars 2022. Outre la réserve de la firme quant à l'éligibilité de la Cité à obtenir la subvention fédérale (SSUC), la situation financière de la Cité est adéquate.

À la suite de cette présentation, des membres de l'assistance posent des questions quant;

- Au périmètre comptable;
- À la « dette » de Cité si jugée non-éligible à la subvention (SSUC);
- À l'utilisation des surplus;
- À l'augmentation des frais pour payer la nouvelle firme d'auditeur indépendant;
- Aux responsabilités du conseil d'administration dans le nouveau contexte d'OSBL du secteur public.

En réponse à un commentaire d'un membre, M. Asselin réfère à la note 14 du rapport audité qui indique qu'il y a eu un audit réalisé en 2020. M. Asselin termine en remerciant la firme Deloitte de leur soutien.

9. Modifications aux règlements généraux

M. Pelletier précise d'emblée que seules les modifications apportées aux règlements sont présentées à l'écran. M. Denis Harpin, coprésident du comité gouvernance/ressources humaines, présente les modifications qui ont été apportées aux règlements généraux depuis l'assemblée générale de 2019.

2022-AGA-01

Il est résolu de ratifier les modifications aux règlements généraux telles que présentées.

Proposé par Donat Lavallée

Adopté à l'unanimité

10. Présentation des administrateurs ayant quitté depuis l'AGA de 2019

Le président, M. Pelletier, nomme les administrateurs qui ont quitté le conseil depuis 2019. En raison du contexte pandémique, le conseil d'administration n'a pu souligner leur implication et profite de l'occasion pour remettre une lettre de remerciement séance tenante ou par envoi à : Mme Jeannine Audette, M. Yves Dorion, Mme Odette Marsolais, Mme Charlotte Martel et M. Robert Quintal.

11. Présentation des administrateurs sortants

M. Pelletier indique que deux administrateurs quittent leur fonction cette année, libérant ainsi deux places au sein du conseil : M. Jean-Maurice Bertrand et M. Jean Fiset. Il les remercie de leur contribution. Considérant le nombre d'années passées au sein du conseil dont quatre (4) à titre de président, M. Pelletier fait la lecture de la lettre de remerciement s'adressant à M. Jean Fiset.

12. Élections

12.1. Présidence et secrétariat

Neuf (9) personnes ont rencontré les membres du conseil pour obtenir de l'information. Considérant qu'en bout de processus, il y a trois candidatures pour combler 2 postes, il y aura des élections. Le conseil d'administration recommande à l'assemblée de nommer Mme Annie Hevey de la direction du loisir et vie communautaire de la ville de Terrebonne, à titre de présidente des élections.

2022-AGA-02

Il est résolu de nommer Mme Annie Hevey à titre de présidente des élections.

Proposé par Louise Lepage

Adopté à l'unanimité

2022-AGA-03

Il est résolu de nommer Suzanne Lepage à titre de secrétaire des élections.

Proposé par Micheline Bélanger

Adopté à l'unanimité

12.2. Présentation des candidat(e)s

Mme Hevey explique le déroulement de l'activité aux membres et nomme les personnes candidates, il s'agit de Mme Micheline Bélanger, M. Donat Lavallée et de Mme Ginette Vigneault-Dumas. Les candidats sont appelés à se présenter à tour de rôle.

12.3. Votation

Les membres présents à l'assemblée indiquent leur choix de candidats sur des bulletins de vote confidentiels. Les bulletins sont dépouillés par Stéphanie Boisvert et Claudine Germain, nommées scrutatrices. Mme Hevey précise que les bulletins de vote seront détruits par la suite.

2022-AGA-04

Il est résolu que les bulletins de vote seront détruits à la fin de l'assemblée générale.

Proposé par Odette Marsolais

Adopté à l'unanimité

Après dépouillement des votes, sont élues :

- Mme Micheline Bélanger;
- Mme Ginette Vigneault-Dumas.

13. Présentation du nouveau conseil

M. Pelletier souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et présente officiellement le nouveau conseil d'administration.

Les dirigeants du conseil seront élus lors de la prochaine rencontre qui a lieu le 5 avril. La composition des comités du conseil d'administration se fera également lors de cette réunion.

14. Parole aux membres- période de questions et commentaires

Un membre souligne l'excellent travail du conseil d'administration malgré le contexte de la pandémie.

15. Clôture de l'assemblée

Le président remercie tous les participants et souligne l'importance de l'intérêt porté au développement de Cité GénérAction 55+.

La levée de l'assemblée a lieu à 15h20.

Suzanne Lepage, secrétaire d'assemblée